

Bulletin municipal MENNECY INFO

www.mennecy.fr

Journal d'informations locales n° 27 - mars 2007

EDITO

Chères Menneçoises, Chers Menneçois,

Par le colportage d'informations inexactes sur les projets d'urbanisation de notre commune, certains essayent de créer le doute, voire une opposition systématique, sur des dossiers qui sont en période de réflexion et dépendent d'études.

Et pourtant, la dernière « Lettre du Maire » a informé les Menneçois que les projets de ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) sont interrompus pour un laps de temps non défini, en raison d'une étude de circulation qui résulte de la motion que j'ai proposée et qui a été votée à l'unanimité par les élus, lors du Conseil Municipal du 23 novembre 2006.

Un autre sujet anime les conversations. Il prouve l'intérêt de nos habitants pour l'avenir de notre commune : le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Notre PLU a été arrêté le 23 novembre 2006 au cours d'une séance du Conseil Municipal. En conséquence, ce document va être soumis à enquête publique (voir page 4).

Nous avons pensé et composé ce PLU dans l'esprit qui anime depuis 2001 l'équipe municipale majoritaire :

- Protéger nos Espaces Naturels Sensibles, promouvoir la vie culturelle et sportive dans des structures adaptées, restaurer nos groupes scolaires, essayer de répondre, au mieux, aux attentes des jeunes couples, développer nos services sociaux.
- Préserver la ZAC de la Ferme de la Verville, ce, sur quoi, nous sommes très vigilants. Nous lui avons adapté, avec l'aide des Présidents des AFUL, un règlement spécifique, et nous avons opté pour la création et le maintien d'Espaces Verts Intérieurs Protégés (EVIP).
- Prendre en compte les aspirations des habitants des nouveaux quartiers de notre ville, mais aussi et c'est important, sauvegarder notre cœur de ville historique dont les rues sont anciennes et étroites. Ce centre ville entre dans le périmètre des 500 m de protection de Bâtiments de France autour des monuments historiques.

Entre 1990 et 2000, notre vieux village a subi une urbanisation rapide, en particulier par la construction de nombreux immeubles collectifs : la Résidence des Jardins de Mennecy, située entre la rue de la Fontaine et

la rue de la Croix Boissée, la rue de Milly en son début et en sa fin avec la Résidence "les Villas de Mennecy". Il en a découlé une densification importante de la circulation, des problèmes de stationnement préjudiciables aux riverains et aux commerçants, des nuisances diverses et une banalisation progressive du paysage.

Conscients de cette situation, nous n'avons pas engagé de programme d'habitations de grande envergure dans le Centre Historique. Cette démarche reproduite dans le futur PLU (ce que certains s'obstinent à ne pas vouloir comprendre) maintient par une attention particulière, la mise en valeur des Bâti Anciens à Protéger (BAP). La même attention est apportée aux EVIP en raison de leur importance paysagère.

Nous avons travaillé avec détermination pour que soit préservé d'une urbanisation galopante, notre Centre Historique, gardien de la mémoire collective.

Cette volonté, nous la maintiendrons, afin que ne soit pas remise en cause la qualité de vie de ces lieux où réside un grand nombre de personnes âgées.

Pour conclure, sur un autre sujet de désinformation : « Il est évident que VOS ELUS NE TRAVAILLENT PAS A VOUS ENGLOBER DANS L'AGGLOMERATION D'EVRY ». J'ai encore en mémoire à ce sujet « l'Appel du Conseil Municipal à la Population » de mon prédécesseur Jean-Jacques ROBERT : « MENNECY OUI, EVRY NON ».

Avec les autres élus de la Communauté de Communes du Val d'Essonne, nous oeuvrons pour le maintien d'un territoire à taille humaine, avec une bonne qualité de vie, en prévision des besoins des générations futures. N'EN DEPLAISE A CERTAINS !

Avec mes sentiments
sincères et dévoués

Joël MONIER,
Maire de Mennecy
Vice-Président de la CCVE



La bibliothèque municipale et les associations culturelles au cœur du Parc de Villeroy

Samedi 10 février, Joël MONIER inaugurait, entouré de son équipe municipale et en présence du député Franck MARLIN et du Président de la CCVE, Patrick IMBERT, les nouveaux locaux de la bibliothèque municipale Madeleine de l'Aubespine ainsi que les nouvelles salles associatives. Grand moment de regroupement culturel.



Une chose est sûre, le déménagement de la bibliothèque et des salles associatives à l'Orangerie II apporte une augmentation de fréquentation des différentes structures culturelles au sein du Parc de Villeroy. Ce regroupement facilite la communication et l'information créant une synergie et une collaboration entre les différentes formes artistiques.

Après la visite des salles associatives et des différentes salles de la bibliothèque, Joël MONIER a rappelé, lors de son discours, les ambitions réussies de ce regroupement et n'a pas manqué de remercier Alain Croullebois, adjoint à la Culture et Dominique Guillot, directrice de la bibliothèque ainsi que toute son équipe.

Avec plus de 1500 lecteurs inscrits, la bibliothèque Madeleine de l'Aubespine a prêté en 2006, 34 134 documents et acquis 1315 livres. Elle ne cesse de

développer ses partenariats pour proposer toujours plus d'activités aux Menneçois. Elle s'est aussi modernisée grâce à son informatisation.



Joël MONIER a remercié l'ensemble des présidents des associations culturelles et des membres de leur bureau qui occupent désormais l'Orangerie soulignant « qu'ils animent des disciplines valorisantes » : Mennecy et son

histoire, la Section Philatélique de Mennecy, le Club de Micro Informatique, Rencontre et Mennecy Accueil et bien sûr l'association Espace Culturel, organisatrice de spectacles et de cours de langues et d'Histoire de l'Art.

Important lieu de rendez-vous pour tous ceux qui aiment la lecture, l'histoire et la culture sous de nombreuses formes, l'Orangerie II foisonne déjà de nouveaux projets ambitieux.

SOMMAIRE

- Spécial élections
- Ça s'est passé en février
- Travaux - Sécurité - Social
- Environnement - Vie économique
- Dossier Petite Enfance
- Tribune Libre
- Vie associative
- Jeunesse et sport
- Culture et Loisirs
- C'est dans l'air

Un peu d'histoire :

Madeleine de l'Aubespine, épouse de Nicolas IV de Neufville et remarquable érudite, vécut sur le domaine de Villeroy et y décéda le 17 mai 1596. Bercée par les influences de la Renaissance, liée en amitié à Pierre de Ronsard, prince des poètes, elle nous a laissé un ensemble de madrigaux, petites pièces fines, tendres ou galantes.



Voter par procuration

Comment voter ?

Pour voter, l'électeur doit être inscrit sur la liste électorale de la commune. Il se présente au **bureau de vote indiqué sur sa carte électorale**, muni obligatoirement d'une **pièce d'identité**.

L'opération se déroule en plusieurs étapes :

1. L'électeur se présente à la table de décharge où sont déposés les bulletins des candidats. Il peut également se rendre au bureau de vote avec les documents électoraux qui lui ont été envoyés à son domicile. Il prend **une enveloppe**, un bulletin de vote de **chaque** liste ou candidat.
2. L'électeur se rend à l'isoloir. **Le passage par l'isoloir est obligatoire** dans tous les cas afin de garantir le caractère secret et personnel du vote.



3. L'électeur se présente ensuite devant l'urne où **le président du bureau vérifie son identité** en annonçant son nom et son prénom à voix haute à l'assesseur responsable de la liste d'émargement.
4. Après confirmation du numéro d'inscription, **l'électeur introduit lui-même l'enveloppe dans l'urne**.
5. L'électeur **signe la liste d'émargement** : son vote est ainsi constaté.
6. L'électeur reprend sa carte sur laquelle l'assesseur a apposé la date du scrutin.

IMPORTANT :

2007 est une année de refonte électorale :

- ⇒ Tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale.
- ⇒ Le nouveau découpage électoral de la commune, avec **l'ouverture d'un dixième bureau de vote, est susceptible de modifier votre bureau habituel**. Avant de vous déplacer, vérifiez bien l'indication sur votre carte électorale.

Pour tout renseignement, le Service Elections est à votre disposition au 01.69.90.80.30.

Nous sommes appelés aux urnes en 2007 :

- Pour la présidentielle, le : **22 avril** (1^{er} tour) et **le 06 mai** (2^e tour)
- Pour les législatives, le : **10 juin** (1^{er} tour) et **le 17 juin** (2^e tour)

Si vous êtes absent de Mennecy pour ces deux scrutins, sachez qu'il vous sera possible d'exercer votre droit de vote « **par procuration** ». C'est une procédure qui permet à un électeur (le mandant) de se faire représenter au bureau de vote, le jour du scrutin par un autre électeur de son choix (le mandataire) auquel il donne mandat de voter en son lieu et place. Le mandataire doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la **même commune** que le mandant.

Chaque mandataire ne peut disposer de **plus de deux procurations**, dont une seule établie en France. Dans ces conditions, un même mandataire pourra être porteur **au maximum** :

- soit d'une seule procuration établie en France
- soit d'une procuration établie à l'étranger et d'une procuration établie en France
- soit enfin de deux procurations établies à l'étranger.

Les procurations peuvent être établies auprès des autorités compétentes, à tout moment, sans frais, sans la présence du mandataire. **Le mandant devra justifier de son identité et se présenter personnellement.**

Autorités devant lesquelles sont établies les procurations :

- soit le juge du tribunal d'instance
- soit le greffier en chef de ce tribunal
- soit un officier de police judiciaire (autre que les maires et les adjoints).



La procuration est établie **sur un modèle unique d'imprimé et signé par le mandant**. Il est utilisé sur le territoire national et hors de France (pour établissement ou résiliation d'une procuration).

Chaque imprimé comporte **trois parties détachables** :

- le formulaire de procuration, destiné au maire de la commune sur la liste électorale de laquelle est inscrit le mandant ;
- l'attestation sur l'honneur, à remettre à l'autorité devant laquelle est établie la procuration ;
- le récépissé, à remettre au mandant.

L'imprimé unique de procuration ne comprend pas de partie destinée au mandataire. Il revient désormais au mandant d'assurer l'information de son mandataire.

Durée des procurations :

Pour l'électeur résidant en France :

- cas général : pour un scrutin valable au choix pour le 1^{er} ou le 2^e ou les 2 tours.
- si l'électeur est indisponible de façon durable : maximum 1 an (pour tous les scrutins)

Pour l'électeur établi hors de France :

Même principe mais la validité peut être portée à 3 ans.

Gilbert NEUHAUS,
Conseiller Municipal

VOLET DESTINÉ A LA MAIRIE

Devant (1) :

Nom (2) :

Prénoms :

Profession :

Adresse :

Né(e) le : à :

Département :

Immatriculé(e) à (3) :

Sous le numéro (3) :

Inscrit(e) sur une liste électorale de la commune de :

Département :

Sous le numéro (4) :

donne procuration pour voter en son lieu et place à :

Nom (2) :

Prénoms :

Profession :

Adresse :

Né(e) le : à :

Département :

Inscrit(e) sur une liste électorale de la commune de (5) :

Département (5) :

Sous le numéro (4) :

La présente procuration est valable pour un an à compter de la date ci-dessous indiquée.

LE MANDANT :

(Signature) :

Fait à :, le :

Heure :

Signature et cachet de l'autorité ayant délivré l'acte :

(1) Préciser le nom et la qualité de l'au-
(2) Pour la femme mariée : nom patron
(3) Mention réservée aux Français étab-
(4) À remplir par la mairie.
(5) Le ou la mandataire doit jouir de ses

Le Conseil Municipal discute des orientations budgétaires

A l'ordre du jour du Conseil Municipal du 15 février 2007 : le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB).

Qu'est-ce qu'un DOB ?

Depuis 1992, les villes de plus de 3 500 habitants doivent **débattre sur la stratégie financière** de la commune. C'est la première étape de la préparation budgétaire annuelle.

Un document remis à chaque élu, avec tableaux statistiques et graphiques, sert de point de départ à cette discussion. On y trouve :

- la situation financière de la collectivité
- des éléments sur le contexte général d'élaboration du budget
- les choix politiques pour l'équilibre du budget, l'autofinancement, la maîtrise de la pression fiscale, l'emprunt.

Les orientations budgétaires 2007 pour Mennecy

Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Des augmentations obligatoires, notamment en matière de frais de personnel, prévues à l'échelon national auront une incidence non négligeable. **L'ouverture de la Maison de la Petite Enfance** impliquera la création de 4 postes et demi dès septembre et **le nouveau terrain de sport Jean-Jacques ROBERT**, l'embauche d'un gardien. Toutefois, la municipalité s'attachera à **limiter la progression des charges par une réduction des coûts et un suivi rigoureux du budget**.

S'agissant des recettes de fonctionnement, les aides, dotations et participations versées à la commune par l'Etat ou les



Travaux à l'école de la Sablière

autres partenaires sont en diminution ou perçues avec retard. Les prestations de services proposées aux Mennecoises augmentent uniquement en fonction du coût réel du service (en rapport avec l'indice INSEE du coût de la vie). Les bases de fiscalité sont en hausse cette année dans la Loi de Finances de 1,8 % mais **les taux communaux des impositions des Mennecoises ne devraient pas augmenter**.

Investissement : Aboutissement des grands projets

Nombre de chantiers ont été mis en œuvre (Orangerie, Maison de la Petite Enfance, nouveau centre administratif, réfections de voirie, terrains de sports JJ Robert,

nouveau cimetière,...). La majorité de l'enveloppe budgétaire d'investissement 2007 sera destinée à finaliser ce programme pluriannuel d'investissement mais un budget significatif sera aussi attribué pour **la poursuite des travaux dans les bâtiments scolaires, sportifs et voirie communale**.

La totalité des dépenses d'investissement sera financée, dans la mesure du possible, par des subventions (Etat, Région, Département, CAF...), par l'autofinancement dégagé et par un emprunt.

Au 1^{er} janvier 2007, **l'endettement de notre commune est de 792 € par habitants (endettement moyen pour des villes de 10 000 à 20 000 habitants = 867 €)**.

En conclusion, un bon équilibre « dépenses/recettes » de fonctionnement, le maintien des taux communaux d'imposition, un autofinancement suffisant pour les dépenses d'investissement à compléter d'un emprunt d'équilibre, tels sont les engagements pris par l'équipe municipale.

Comme toutes les délibérations après contrôle de légalité, celle du DOB est en consultation au Secrétariat Général, Mairie Centrale.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 22 mars à 19h en Mairie Centrale. Si vous souhaitez y assister, faites vous confirmer la date en téléphonant au 01.69.90.80.30

Ça s'est passé en février

Une Saint-Valentin FRANCO-ALLEMANDE

Même si Mennecy et Renningen n'ont pas encore réussi à trouver deux tourtereaux pour **organiser le premier mariage du jumelage**, les deux communes ne relâchent pas pour autant leurs efforts. Mennecy recevait donc 28 lycéens de Renningen, le jour de la Saint Valentin, dans l'espoir de réaliser ce vœu, vieux de 25 ans. Joël MONIER



les a accueilli à la salle Marianne, entouré de celles et ceux qui ont cru et maintenu le jumelage depuis la première heure comme Wiltraud BAZOT ou Michèle LEDUC. Leur souhaitant bon séjour, le maire leur a demandé de **maintenir cette flamme qui porte l'espoir de l'Europe et de la grande amitié franco-allemande.**

HOMOLOGATION du Stade Jean-Jacques Robert



Après la Fédération Française de Football, le Service des Sports et le Service de l'Urbanisme de Mennecy recevaient, jeudi 22 février, la visite de la **Fédération Française de Rugby** au Stade Jean-Jacques Robert pour l'**homologation des terrains**. Monsieur BAROIN, Conseiller technique de la Ligue Ile de France, est donc venu constater l'application de la réglementation en vigueur en matière de rugby. Chantal LANGUET, 1^{er} adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports et Daniel PERRET, adjoint chargé de l'Urbanisme, ont répondu à toutes ses questions. Les rugbymen rejoindront bientôt les footballeurs.



La chanson française à l'honneur



L'Espace Culturel accueillait le 3 février dernier un grand nom de la chanson française. **400 personnes s'étaient déplacées** pour entendre et reprendre des airs bien connus d'Yves DUTEIL. Le chanteur très populaire s'était entouré de deux espoirs, **un corse à la voix vibrante Jean-Pierre MARCELLESI et une étonnante débutante Sandrine MILLER.** « Retenez

ces deux noms, vous les reverrez » de l'avis de la star du jour. Après une séance de dédicaces bien remplie, Yves DUTEIL, maire de son village, et son « collègue » Joël MONIER se sont entretenus. **Le Maire de Mennecy lui a remis la médaille de la ville en remerciements de ses actions en faveur de la langue française.**



DES HISTOIRES pour les petits et les grands



La bibliothèque poursuit ses activités habituelles dans ses nouveaux locaux plus spacieux et donc plus attrayants. Durant la deuxième semaine de février, **les enfants de 3 ans ont pu assister au « Temps des histoires » sur le thème de la Saint Valentin.** Bon apprentissage ludique pour aimer lire. Et pour ceux qui aiment lire depuis plus longtemps, la bibliothèque organisait, comme tous les deux mois, une discussion autour de différents ouvrages récents grâce au Club des

Lecteurs. On a notamment parlé d'un livre très apprécié : **Ouest de François VALLEJO** aux Editions Viviane Hamy, Prix Goncourt des lycéens 2006.

Prochains rendez-vous

Le Temps des histoires :
14 mars et 4 avril 2007 à 10h
(ouvert à tous les petits Mennégois)

Le Club des Lecteurs :
5 avril 2007 à 9h30

Renseignements au
01.64.99.91.27



Neige et soleil pour les jeunes des MJ



Le service Jeunesse a pris la direction des Aiguilles d'Arves. Au programme, cours de ski, balade de nuit, initiation au surf, fêtes et jeux en tous genres. 21 jeunes étaient de la partie.



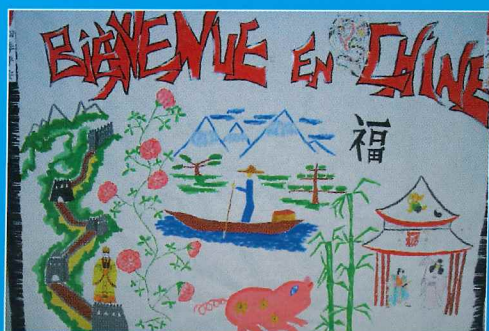
EN BREF... EN BREF... EN BREF...

15 février 2007 :

Une matinée Crêpes était organisée par le Relais Assistantes Maternelles à la Résidence Gauraz. Occasion de faire quelques pas de danse avant de se régaler.



21 février 2007 :



Pendant les vacances, la **Maison des Jeunes de la Jeannotte** fêtait le **Nouvel An chinois**. Au programme, création de lampions, repas chinois, et décoration en tous genres. 2007, c'est l'année du Cochon. On la prédit prospère.



22 février 2007 :

Le CCAS organisait son 1^{er} **Thé dansant** de l'année. **150 personnes** avaient répondu à l'invitation.



Du 19 au 23 février :

L'Espace Culturel a accueilli **13 enfants de 7 à 12 ans** pour une **nouvelle session de cours de dessin**. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le 01.69.90.04.92.



INFOS PRATIQUES

DES TRAVAUX
EN PERSPECTIVE ?

Il n'est pas toujours facile, pour un particulier, de connaître les démarches à faire en cas de travaux. **5 types de déclaration** existent selon la nature de vos travaux :

– **LA DÉCLARATION DE TRAVAUX** est utilisée pour la **réalisation de travaux de faible importance** ne dépassant pas 20 m² de SHOB (Surface Hors Œuvre Brute).

– **LE PERMIS DE CONSTRUIRE** concerne la **construction d'une maison individuelle ou ses annexes** par un particulier pour lui-même.

– **LE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF** concerne les **modifications mineures** qui ne changent pas fondamentalement la nature, l'importance, l'agencement ou la composition du projet.

– **LE CERTIFICAT D'URBANISME** renseigne sur les **dispositions d'urbanisme** et notamment le droit à construire (par exemple, savoir si l'opération projetée est réalisable).

– **LE PERMIS DE DÉMOLIR** s'impose pour toute **démolition partielle ou totale de tout bâtiment**. L'exécution de tous travaux qui auraient pour effet de rendre l'utilisation des locaux impossible ou dangereuse est assimilée à une démolition.

Pour tous renseignements, contactez la Mairie Annexe au 01.69.90.07.04

ENQUETE PUBLIQUE

concernant l'arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Du 20 mars au 25 avril 2007, une **Enquête Publique** portant sur l'arrêt du projet du **Plan Local d'Urbanisme** est ouverte en Mairie Annexe de MENNECY. Monsieur Claude BRULE a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Versailles (78).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête :

– du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et les samedis de 9h00 à 12h00 dans les locaux du Service Urbanisme (Mairie Annexe – 65, boulevard Charles de Gaulle à Mennecey), ou bien les adresser par écrit, avant la fin du délai de l'enquête publique, à l'attention de Monsieur Claude BRULE, Commissaire Enquêteur – Service Urbanisme – B.P. n°1 à



Première Réunion Publique sur le P.L.U.

MENNECY CEDEX (91541) qui les annexera au registre.

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie Annexe :

– mardi 20 mars 2007 de 9h00 à 12h00 : ouverture de l'enquête
– samedi 31 mars 2007 de 9h00 à 12h00

– jeudi 12 avril 2007 de 14h00 à 17h00
– mercredi 25 avril 2007 de 14h00 à 17h00 : clôture de l'enquête.

A l'expiration du délai de l'Enquête Publique, le registre sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur qui disposera alors **d'un délai d'un mois pour transmettre au Maire de la Commune de Mennecey le dossier avec son rapport dans lesquels figureront ses conclusions motivées.**

Le public pourra consulter ce rapport du Commissaire Enquêteur à la Mairie Annexe de Mennecey aux jours et heures habituels d'ouverture.

La consommation et la vente d'alcool
INTERDITES en soirée

L'alcool est un fléau. Il l'est d'autant plus lorsqu'il déclenche des effets négatifs sur l'environnement de tous. On parle de tabagisme passif, on pourrait aussi parler d'alcoolisme troublant. Les effets de la consommation d'alcool de certains groupes engendrent la détérioration des lieux communaux et notamment en centre ville ou près des écoles. Les bris de verre et canettes d'aluminium empoisonnent notre environnement, sans parler du bruit gênant et d'une certaine peur lors de rassemblements largement alcoolisés. Dans ces conditions et compte tenu des plaintes de plus en plus nombreuses des riverains concernés, **le Maire de Mennecey, Joël MONIER, a décidé le 24 janvier**

dernier de prendre deux arrêtés :

Le premier **interdit la consommation d'alcool tous les jours de 16h à 6h sur le domaine public** (Parcs, places, voies publiques, voies privées ouvertes à la circulation publique, périmètre de 150 mètres autour des écoles, aux abords des centres commerciaux,...), considérant que l'état d'ébriété de certains groupes réunis surtout le soir, occasionne nuisances sonores et favorise les comportements agressifs qui portent atteinte à l'ordre public.

Le deuxième arrêté découle du premier, **interdisant la vente à emporter de boissons alcoolisées tous les jours de 21h à 6h du matin, dans les magasins d'alimentation,**



épiceries, établissements de vente à emporter situés à Mennecey.

Face à certains sentiments d'impunité toujours existants, il faut savoir réagir et surtout prévenir les débordements.

ACTION SOCIALE... ACTION SOCIALE... ACTION SOCIALE... ACTION SOCIALE...

A VOS AGENDAS... A VOS AGENDAS...

Le Centre Communal d'Action Sociale propose désormais **QUATRE THÉS DANSANTS** dans l'année. Le premier a connu, comme d'habitude, un grand succès. Le C.C.A.S. vous donne donc trois nouveaux rendez-vous à la salle Socio-Educative (Parc de Villeroy) :

• Jeudi 7 juin 2007 à 17h

(Thé dansant dinatoire)

• Jeudi 13 septembre 2007 à 15h

• Jeudi 8 novembre à 15h

Si vous avez 60 ans et plus et que vous souhaitez participer à ces Thés dansants, contactez le C.C.A.S. au 01.69.90.61.90.

La lecture s'invite au domicile des personnes à mobilité réduite

Le Centre Communal d'Action Sociale n'est jamais à court d'idées pour rendre service à nos aînés et aux plus dépendants d'entre nous. **Il met en place avec le groupe de bénévoles Accompagn'âge, un service de lecture à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.**

Savoir lire à voix haute n'est pas aisé pour tout le monde et pouvoir profiter de la bibliothèque municipale suppose une certaine indépendance et un moyen de déplacement. Partant de ce constat, Hélène COURAUDON, ancienne bibliothécaire de l'hôpital de Champcueil, qui vient de prendre sa retraite, a proposé au CCAS de faire profiter de ses talents de lectrice à des personnes isolées, dépendantes, handicapées, âgées ne pouvant se déplacer.

Ainsi, la lecture pour tous prend tout son sens et permettra d'offrir des moments d'évasion aux personnes qui en ont largement besoin.

A cette lecture au domicile, devrait s'ajouter **le prêt de livre à domicile en relation avec la bibliothèque**

Madeleine de l'Aubespine.

Les livres empruntés seraient emmenés au domicile des personnes à mobilité réduite et récupérés quelques semaines plus tard.

Pour profiter de ce nouveau service, une condition s'impose : être dépendants ou handicapés. **Les personnes qui peuvent se rendre à la bibliothèque ne pourront bénéficier de ce projet.**

C'est un **travail de partenariat entre le CCAS, Accompagn'âge et la bibliothèque** qui voit le jour, c'est surtout un besoin commun de toujours proposer mieux. D'ailleurs, le CCAS envisage à cette occasion, de faire revivre la bibliothèque de Gauraz et de



mettre en place des ateliers lecture pour les gens qui seraient intéressés.

Pour plus de renseignements ou pour profiter de ce service, contactez le CCAS au 01.69.90.61.90

Le Portrait du Mois : Hermine DURAND



Les lycéens se mobilisent pour l'environnement

Grâce à Hermine DURAND, élève de Terminale S au lycée Marie Laurencin et militante passionnée du développement durable, un Club Ecologie vient d'être créé dans son lycée. A 17 ans, elle a décidé de faire de son établissement une collectivité « écologique ».

Hermine se fait connaître dès son entrée au lycée. Il faudra compter avec elle quand il s'agira d'environnement. C'est en 4^{ème} à l'âge de 13 ans, qu'Hermine réalise « qu'il faut faire des choses utiles ». Elle entend beaucoup parler, à l'époque, de réchauffement climatique et prend conscience qu'elle fera partie de la génération de ceux qui connaîtront de grands bouleversements de leurs modes de vie. Après s'être documentée sur la question scientifique, elle fait son choix « ce qui m'intéresse, c'est l'action ». En 2^{nde}, sous sa houlette, les lycéens partent nettoyer un espace vert sur le passage de l'aqueduc de la Vanne. Si elle ne cesse,

depuis 3 ans, de motiver ses compagnons, d'interpeller les lycéens pollueurs et d'expliquer sa démarche, c'est aujourd'hui qu'enfin un grand projet prend forme. Elle vient, avec l'appui de son proviseur, de la mairie, de nombreux lycéens et de toute l'équipe du lycée de créer l'un des premiers « Clubs Ecologie lycéens » de France. L'objectif est clair : « **installer officiellement et de façon durable le tri sélectif des déchets au lycée** ».

Hermine et ses camarades ont donc pris leur bâton de pèlerin pour rassembler 600 € du Foyer Socio-Educatif du lycée, 750 € de subvention de la Mairie, et sans se démonter, viennent de demander une aide au Conseil Régional d'Ile de France. La Région leur a accordé 3000 €.

Les efforts du Club prendront forme du 30 avril au 5 mai 2007. Cette semaine-là, Hermine et ses camarades lanceront officiellement la « Semaine de l'écologie au lycée ». Le lycée Marie Laurencin deviendra l'un des premiers de France à s'inscrire dans cette démarche particulière de développement durable qu'est la collecte sélective. Et nos « jeunes écolos » ont tout prévu. Grâce aux subventions récoltées, les agents d'entretien, qu'ils ont convaincu de l'utilité de leur action, seront dotés de chariots de transport. Le proviseur a accepté qu'une corbeille « spéciale papier » soit installée dans chaque salle. Des poubelles pour les emballages seront aménagées dans la cour. Le Club a déjà récupéré 4 containers de 340 litres par l'intermédiaire de la Mairie (2 pour les papiers et 2 pour les emballages). Concernant la taxe de ramassage, ils se sont arrangés avec la CCVE. Bref, ils assurent !



Enfin, concernant les principaux intéressés : les lycéens, Hermine et son club ont mis en place un dispositif de « démocratie participative » qui a démarré il y a quelques mois, sous forme d'un grand sondage. Ainsi, 95% des lycéens pensent que le tri sélectif est important, 83% le font chez eux et 63% sont prêts à le faire au lycée. Il en reste encore à convaincre mais ce n'est pas cela qui décourage pour autant Hermine et son équipe. Par ailleurs, lors de la Semaine de l'écologie au lycée, ils souhaitent inviter des responsables des autres lycées de l'Essonne pour leur montrer le tri sélectif à Marie Laurencin, histoire de leur donner quelques idées. « **Il faut les informer et être un exemple** ».

Et tout ne s'arrête pas là. Hermine compte entrer en prépa Biologie BCPST l'année prochaine. Elle aimerait travailler dans l'écologie politique : « **c'est au gouvernement de changer les choses à grande échelle mais chacun peut et doit faire des efforts au quotidien** ». Pour l'avenir, elle est optimiste : « **si nous arrivons à faire bouger les jeunes, adultes de demain, c'est encourageant** ».

Personne ne doute du bien fondé et du succès de votre opération. Un grand bravo à cette équipe de choc !!

Pour tous renseignements, un mail : club-ecologie-lml@club.fr



1 geste 1 geste

1 geste pour l'environnement

J'économise l'EAU

Faire la vaisselle à la main ne doit pas être synonyme de gaspillage : aller du moins sale vers le plus sale, économiser l'eau (fermer le robinet pendant le lavage) et utiliser juste ce qu'il faut de nettoyant, telle est la bonne méthode. Faire sa vaisselle à la machine peut être plus économique en eau et en électricité si le lave-vaisselle est peu gourmand en énergie et utilisé de façon optimale. Bien sûr, il ne faut pas rincer la vaisselle avant de la mettre dans l'appareil, car cela consomme de l'eau inutilement. Pour les poudres de lavage, choisir de préférence celles qui ont des écolabels, car nombreuses sont celles qui contiennent encore des phosphates.

Le "bon" lave-vaisselle

- appartient à la classe énergétique A
- tourne à pleine charge et en programme "éco"
- évite le pré-rinçage, si la vaisselle n'est pas très sale.

1 geste 1 geste

RAPPEL

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

A partir du 1^{er} avril 2007, les objets encombrants seront collectés à la demande. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, vous devrez appeler le n° Azur : 0810.00.91.91. Vos objets devront être déposés la veille au soir de la collecte indiquée par le collecteur (volume limité à 1m³).

Changement de Propriétaires...



Aux Grains de Cézanne :

Depuis mi-novembre, Audrey MAILLOT et son père Jean-Jacques MAILLOT sont devenus les nouveaux propriétaires de la Boulangerie-Pâtisserie « Aux grains de Cézanne ». Artisan-boulangier depuis 30 ans, Jean-Jacques MAILLOT a exercé son métier à Paris puis à Longjumeau. Pour Audrey, c'est assez nouveau même si elle exerçait déjà la profession de

commerciale. Bonne chance Aux grains de Cézanne Père et Fille. Aux Grains de Cézanne, Centre commercial Paul Cézanne, ouvert du lundi au samedi de 7h à 20h.

Le Café de la Gare :

Isabelle et Lionel BOURET sont les nouveaux propriétaires du Café de la Gare depuis mi-février. Ils continuent l'activité du bar, de PMU et Rapido et depuis le 5 mars ont redémarré la brasserie. Vous pourrez désormais déguster le Plat du Jour (cuisine traditionnelle) du côté de la gare ou vous arrêter prendre un café de bon matin puisque le Café de la Gare est ouvert dès 6h. Le Café de la Gare - Place de la Gare, ouvert du lundi au samedi de 6h à 19h30.



NOUVEAU à Mennecey



Depuis début décembre, la lingerie **SYMBIOSE** a ouvert ses portes au Centre Commercial de la Verville. Outre la lingerie, ce nouveau magasin propose du linge de nuit, des tenues d'intérieur, maillots de bain et autres accessoires. Souhaitons bonne chance à Mme Chrétien qui ouvre son premier commerce.

Symbiose, Centre commercial de la Verville, ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h30 à 19h.

La CCVE édite son annuaire 2007 des entreprises



La Communauté de Communes du Val d'Essonne vient de sortir l'annuaire 2007 des entreprises. Seconde édition du genre, ce guide vous permettra de découvrir une grande partie des entreprises des 17 communes de la CCVE. Le Val d'Essonne, c'est 1462 entreprises dont 430 artisans-commerçants et 214 artisans. C'est aussi plus de 140 créations d'entreprises en 2006. L'annuaire 2007 des entreprises est disponible en Mairie.

Nos tout-petits ont leur maison, Bienvenue à eux !!

C'est un grand jour qui se prépare pour le secteur de la Petite Enfance. Dans quelques semaines, la Maison de la Petite Enfance ouvrira ses portes. Située dans le parc de l'Horloge, rue du Bel air, cette nouvelle structure permet à la commune d'augmenter son nombre de places d'accueil. Profitons-en pour vous en expliquer le fonctionnement.

Mennecy et la Petite Enfance



Quelle est la demande mennecoise ?
En moyenne, nous devons répondre à un potentiel de **520 places sur l'année**.

Quels sont les équipements mennecois ?

- un Relais Assistantes Maternelles,
- une halte-garderie,
- deux crèches

Ces équipements proposent 90 places d'accueil régulier, répondant à 17% de la demande, en phase avec la moyenne nationale, sachant que la moyenne départementale n'est que de 13%. Demain, **115 places en crèche, prochaine étape qui répondra à 22% de la demande**.

Le Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.) : aide à l'accueil à domicile

De nombreux parents s'orientent vers les **assistantes maternelles agréées** pour la garde de leur enfant. On compte **93 assistantes maternelles** susceptibles d'accueillir au moins **209 enfants**. Avec le Relais Assistantes Maternelles, Mennecy propose un véritable lieu d'accueil et de conseils. Il n'est pas un organisme ni un mode de garde. Il aide à l'accueil à domicile en favorisant les rencontres et les échanges des assistantes maternelles, des enfants accueillis et des parents. Dans un **souci permanent d'améliorer l'éveil et le bien être de l'enfant**, il organise l'information des parents et des assistantes maternelles et met un point d'honneur à susciter et promouvoir la formation des assistantes maternelles.

Des activités avec les assistantes maternelles et les enfants sont organisées le mardi, le jeudi et le vendredi matin. Le R.A.M. propose depuis l'année dernière des **séances de motricité** et des **matinées Lecture** très appréciées.

Relais Assistantes Maternelles :

Directrice : Joëlle PIZZONERO

Tél. : 01.64.57.23.02

Permanences téléphoniques :

Lundi de 10h à 12h et Jeudi de 13h30 à 15h30

Rendez-vous :

Le Mardi de 16h30 à 19h30

Sans rendez-vous :

Le mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 16h30

Halte Garderie

« LA TROTTINETTE »

Structure multi-accueil : 20 places d'accueil occasionnel et d'accueil d'urgence, et 5 places d'accueil régulier



Lorsque la mère ou le père ne travaille pas, il a la possibilité de confier son enfant une journée ou 2 demi-journées par semaine à la halte-garderie. La Trottinette propose **20 places d'accueil occasionnel**, soit environ **100 enfants accueillis par mois**. Depuis 2004, elle offre aussi **5 places d'accueil régulier à temps partiel**. Ce service concerne les enfants de **3 mois à 4 ans**. La halte-garderie est ouverte **les lundis et vendredis de 8h30 à 17h00, les mardis et jeudis de 8h30 à 18h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00**. La Trottinette ferme ses portes du 1^{er} au 15 août et 1 semaine à Noël.



Neuf personnes y travaillent ainsi que deux intervenants : un psychologue et une psychomotricienne. La Trottinette peut se targuer d'être un atout important, en répondant, entre autre, aux situations d'urgence.

Halte-garderie "la Trottinette" :

Directrice : Odile DAVID

Tél. : 01.64.57.18.90

mail : trottinette@mennecy.fr

l'encadrement et le fonctionnement de ces psychologues et psychomotriciennes), sans crèches accueillent les enfants de 10 s accueil à temps partiel. Elles fonctionnent long de l'année sauf mesure exceptionnelle



Crèche Jean Bernard : Directrice

Crèche La Ribambelle : Directrice

Accueil du pu

Interview de Nicole PASSEFORT

Adjointe au Maire chargée de la Petite Enfance



C'est un travail de longue haleine qui arrive à terme ?

En 2001, nous nous étions engagés à réorganiser le secteur de la Petite Enfance en collaboration avec tous les services concernés. La Petite Enfance est un domaine assez complexe de par sa réglementation dense et l'obligation de consensus entre de nombreux partenaires. Nous avons travaillé, élus et personnel municipal, avec beaucoup de convictions et de motivations et je dois dire que c'est un grand soulagement, pour moi, d'arriver au terme de ce grand chantier. Le combat fut intense entre les autorisations diverses, les recherches de subventions, le choix des entreprises et la préparation du permis de construire.

Quels sont les atouts d'une telle structure ?

Nous possédons désormais un véritable « Pôle Enfance ». Avec le déménagement du Relais Assistantes Maternelles, nous centralisons les services offerts et les Assistantes Maternelles vont pouvoir bénéficier, grâce à cette proximité, d'un meilleur échange.

L'augmentation de la capacité d'accueil va permettre de satisfaire de nombreux parents qui se plaignaient du manque de place ?

Je voudrais en profiter pour rétablir la réalité de la situation. Nous sommes, à Mennecy, au dessus de la moyenne départementale et nationale en nombre de places d'accueil. Contrairement à ce que l'on a pu entendre, nous arrivons à satisfaire une grande majorité des demandes. En septembre, nous aurons augmenté de près de 30 % la capacité d'accueil depuis 2001. Je pense donc que nous pouvons être fiers de notre travail.

Officiellement, pouvez-vous nous dire quand la Maison de la Petite Enfance ouvre-t-elle ses portes ?

Le 9 juin prochain, c'est avec grand plaisir que nous inaugurerons autour de Joël MONIER cette Maison de tous les petits Mennecois et de leurs parents. Mennecy a désormais son équipement digne d'un service public efficace. A partir du mois de mai, c'est, en partie dans le parc de l'horloge que notre population juvénile se retrouvera. Je souhaite adresser un grand merci à tout le personnel de la Petite Enfance et aux intervenants municipaux ou extérieurs. Nous arrivons au terme d'une belle aventure. Longue vie à cette Maison de l'Enfance.

La maison de la Pe

Grand projet de l'équipe municipale qui ouvre la nouvelle structure d'accueil de nos p ses portes fin avril 2007. La Maison intègre la crèche « la Ribambelle » d'accueil. Elle se dote de 10 lits sup aussi le nouveau site du Relais Ass

C'est un véritable lieu d'accueil digne d'un grand Service qui voit ainsi le

Des structures adaptées aux modes de vie

Ces structures proposent pour les enfants une offre de garde souple et adaptée aux besoins des familles. Pour répondre aux contraintes de nos nouveaux modes de vie, les horaires d'accueil ont été optimisés. C'est une qualité qui est proposée avec une période de présence pour chaque enfant, l'écoute des familles et une référente pour chaque enfant. Respecter les besoins de l'enfant est le mot d'ordre de la Petite Enfance tout en assurant de bon travail pour le personnel. Parallèlement, des « tarifs horaires » fixés selon le qu aux parents de régler uniquement le système permet aussi l'accueil d'un d'enfants.

Les Crèches Collectives : Accueil régulier

Proposé aux parents en activité ou en recherche d'emploi, l'accueil régulier est du ressort des 2 crèches de Mennecy : **Jean Bernard (60 places)** situé à côté de la Mairie Annexe et **la Ribambelle (30 places)**, (prochainement installée dans notre nouvelle Maison de la Petite Enfance).

Trente huit personnes assurent ces structures, avec 3 intervenants (pédiatre, compteur le personnel de la restauration. Les **matins à 4 ans** soit à temps plein, soit en **du lundi au vendredi de 7h à 19h**, tout au La **participation financière** des familles est **calculée d'après un quotient familial** selon le barème de la Caisse d'Allocations Familiales.

Avec les 5 places d'accueil régulier à temps partiel de « la Trottinette », Mennecy possède à ce jour 95 places d'accueil régulier.

Avec la nouvelle structure, 10 places supplémentaires seront proposées à partir du mois de septembre. La **Prestation de Service Unique (PSU)** fixe une tolérance de 10% supérieure au nombre officiel. **Mennecy comptera donc 115 places en accueil régulier, soit 27% de places supplémentaires depuis 2001.**



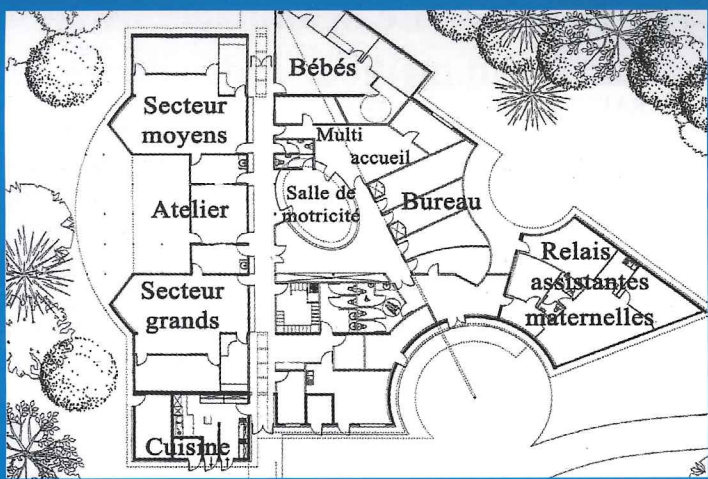
Jeannine DURANT - Tél. : 01.69.90.04.73 - mail : jeanbernard@mennecy.fr
Françoise GAL - Tél. : 01 64 57 21 39 - mail : ribambelle@mennecy.fr
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et sur rendez-vous.



ite Enfance

arrive à son terme, la
Petits Mennecois ouvre
de la Petite Enfance
» et ses 30 places
plémentaires et sera
istantes Maternelles.

**multi-accueil,
Petite Enfance »
jour.**



ées

enfants une
x besoins
mieux aux
s de vie, les
est un accueil de
de d'adaptation pour
s et une personne
ter le rythme et les
des structures de la
onnes conditions de
nt, la mise en place
tient familial permet
service demandé. Ce
plus grand nombre



Des structures porteuses de projet d'éveil

Chaque année des projets d'éveil des enfants sont montés de toute pièce par le personnel des structures. Il en sort beaucoup d'originalité et des méthodes d'apprentissage intéressantes. C'est le cas, par exemple, des comptines racontées par nos aînés aux enfants avec de nombreux travaux pratiques réalisés sur les thèmes de ces comptines. Mis en place par la crèche Jean Bernard, ce travail de mémoire donnera lieu à un spectacle en fin d'année. Ce projet s'inscrit d'ailleurs dans la continuité du travail effectué

depuis plusieurs années au niveau de l'intergénération avec le CCAS. La bibliothèque, elle aussi, s'associe largement aux activités de la Petite Enfance en proposant des moments de lecture, des spectacles de contes. Le Centre de Loisirs est souvent partenaire d'activités avec nos tout-petits. Récemment, le Relais Assistantes Maternelles a mis en place des séances de motricité. La liste des activités est longue, c'est notamment ce qui fait le grand succès de nos structures Petite Enfance.

Des réformes qui simplifient la vie

Depuis 1992 et l'arrivée du **Contrat Petite Enfance signé entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales**, l'accueil des tout-petits est constamment amélioré. Depuis 2005, c'est la simplification des modes de financements avec la mise en place d'une **Prestation de Service Unique (PSU)** qui vise à financer au même taux, l'accueil régulier et occasionnel des enfants de moins de 4 ans, qui a changé la vie de nombreux parents. Les prestations de service ont été unifiées au sein de tous les types de structures pour répondre à la nécessité de **souplesse, de simplification et de lisibilité**. Ce mode de fonctionnement a aussi permis une optimisation des capacités d'accueil.



Un service de grande qualité

Avec la réforme importante de la Petite Enfance engagée par la CAF et grâce à un personnel de qualité et très motivé, nos structures répondent mieux à l'évolution de la demande des parents, aux besoins spécifiques des familles et aux situations d'urgence.



L'évolution des amplitudes d'ouverture liée à la diversification des rythmes de travail est prise en compte. Les passerelles entre l'établissement d'accueil, la famille et l'école ont été améliorées. Le barème national (CNAF) est appliqué pour tous les enfants, quel que soit le type de structure fréquenté. Il est, dans tous les cas, calculé sur la base horaire. L'heure est devenue l'unité de référence pour tous les types d'accueil et personne ne s'en plaindra.

La qualité de l'accueil apporté par les professionnels de la petite enfance à l'enfant et à sa famille va encore s'améliorer avec l'ouverture de cette maison. Nos petits devraient donc grandir en toute sérénité.

Comment inscrire votre enfant dans les CRÈCHES de Mennecy ?

Pour les deux sites, les procédures d'inscription sont identiques, l'impératif étant d'avoir sa résidence principale à Mennecy. Un premier rendez-vous avec la directrice de la structure est nécessaire, c'est la **pré-inscription**. Elle est enregistrée sur une liste de demandes à la date de la première démarche. La demande doit être ensuite validée par des contacts réguliers, au cours du 7^{ème} mois de grossesse, à la naissance du bébé, 2 mois ^{1/2} avant la date prévue du placement. Si vous souhaitez rester sur la liste d'attente des futures inscriptions, il est impératif de renouveler votre demande tous les trois mois. Un simple appel téléphonique suffit. La commission d'admission se réunit environ 3 fois par an. Il existe différents critères :

- L'antériorité de la demande
- L'activité professionnelle des parents
- La résidence principale à Mennecy
- L'âge de l'enfant
- Les situations particulières (grossesses multiples, parent isolé, enfant handicapé, situation d'urgence, etc...)

Comment inscrire votre enfant à la HALTE GARDERIE de Mennecy ?

- Prendre rendez-vous avec la directrice pour établir une pré-inscription.

Mennecy Avec Vous

La gestion des derniers publics, ça ne s'invente pas

Au regard de certains écrits visant encore une fois à semer le doute quant à la gestion du budget communal en matière de communication, il nous paraît nécessaire de faire un point sur le principe de distribution de la Lettre du Maire et du Mennecy Info.

Depuis 2003, nous avons choisi comme prestataire pour effectuer la distribution des parutions communales, le CAT de Chevannes (Centre d'Aide par le Travail). Ce prestataire réalise un véritable travail d'aide à la réinsertion. **Nous considérons qu'il est de notre devoir de service public de participer, comme nous le pouvons, à tout effort de solidarité.** Outre sa mission sociale, le CAT de Chevannes propose les tarifs de distribution les plus intéressants.

Chaque année, lors de la préparation budgétaire, nous établissons avec le CAT un tarif forfaitaire. Ce tarif est applicable pour chaque distribution tout au long de l'année et il ne change pas. D'une année sur l'autre, ce tarif forfaitaire augmente d'environ 2%, augmentation basée sur l'inflation calculée par l'INSEE. **En dehors de cette prestation, nous n'intervenons pas dans la gestion de ce centre. Heureusement, en démocratie, une entreprise est libre de traiter avec qui elle veut et comme elle l'entend, le tout dans le respect de la loi.**

Certains élus s'étonnent de distributions multiples et supposent certaines réductions de tarifs et autres « magouilles ». Doit-on leur rappeler qu'ils votent ce budget, qu'un document détaillant les dépenses et recettes de chaque délégation leur est remis. Douterait-ils de notre intégrité quant aux usages fortement conseillés de l'administration. **Au service communication, une règle est appliquée quelque soit le montant de la prestation : toujours demander trois devis.**

Beaucoup de propositions émanent de nombreux candidats. Cela va perdurer pendant un an et on ne peut que s'en réjouir. Chaque élu, prétendant à un poste où il doit gérer de l'argent public, devrait avoir un minimum de connaissance de la gestion des deniers publics. On nous attaque aujourd'hui sur des principes de base de finances publiques. Si nous n'avions pas eu une gestion rigoureuse de chaque instant et pour toute dépense, aussi minime soit-elle, la Cour des Comptes et la justice se seraient, très certainement, fait entendre. **Cela nous rappelle certaines pratiques pas si lointaines !**

L'équipe majoritaire « Mennecy Avec Vous »

E-mail : mennecyavecvous@yahoo.fr

AGIR POUR MENNECY Groupe d'action municipale

B comme béton, B comme budget, B comme...

Halte au feu !

Trois tracts, distribués simultanément début février nous apprennent qu'à MENNECY, l'urbanisation allait être « maîtrisée » ; à en croire le Maire, un de ses adjoints « voltigeur », le conseiller général du canton et même le député, les projets pharaoniques de cette fin de mandature seraient « momentanément suspendus », objets d'une « pause », ou « inenvisageables » selon les déclarations des uns et des autres.

Quelle bonne nouvelle pour nous qui n'avons cessé de dénoncer depuis 2001 la dégradation de la qualité de vie à Mennecy, les mauvaises conditions de circulation, de stationnement, le décrochage des équipements publics et la course effrénée et anarchique au « bétonnage » des promoteurs, partout où subsistent encore quelques hectares à bâtir.

Notre action constante et déterminée à obtenir la fin de cette marche en avant infernale a payé.

Mais quelle surprise de voir tant de bonnes fées se pencher soudain sur notre berceau et écouter la voix des habitants de plus en plus nombreux à exiger que la politique menée s'appuie sur des études et des prévisions sérieuses.

Tout ça pour ça !

Nous ignorons encore presque tout du budget 2007 et le Débat d'Orientation s'est résumé à la lecture de 3 feuillets et demi mal chiffrés et à la conclusion que le budget 2007 serait établi en respectant : « un bon équilibre dépenses/recettes de fonctionnement, le maintien des taux communaux d'imposition et un autofinancement suffisant à la réalisation des dépenses d'équipement, complété d'un emprunt d'équilibre »

Quelle précision ! Et quelle contradiction entre les termes !

L'adjoint aux Finances n'aura même pas réussi à équilibrer le budget ; belle performance pour quelqu'un qui n'a cessé au cours de ces six dernières années de donner des leçons et de fustiger la politique financière de ses prédécesseurs.

Il a déclaré devant le Conseil municipal que peu d'élus ont le courage d'augmenter les impôts l'année précédant les élections, d'où le recours à l'emprunt.

Avec une telle compétence craignons d'avoir l'emprunt cette année et l'augmentation des impôts l'an prochain si on reprend les mêmes

Claude GARRO
Conseiller Municipal

Christine COLLET
Conseillère Municipale

Adresses électroniques : claudengarro@wanadoo.fr et colletchris@wanadoo.fr



Mennecy Maintenant vous informe

Article rédigé le 24 février 2007 par J.P. REYNAUD

Orientations budgétaires 2007 :

Du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) qui a eu lieu le 15 février dernier, il ressort que l'exercice 2007 sera bien difficile pour le budget de Mennecy. Les recettes non fiscales vont au mieux stagner et les dépenses continuer à s'envoler. A un an des élections, notre maire veut absolument conduire tous les projets (même les plus contestés) et n'ose pas couper dans les dépenses de prestige de certains services. De plus, les charges de personnel vont encore augmenter de 5 à 6%.

Comme il serait électoralement mal vu d'augmenter les impôts, la commune va devoir contracter un lourd emprunt, pudiquement qualifié "d'équilibre" par la majorité ! Son montant ne nous a pas été communiqué (malgré notre demande) mais on sent bien que M. Monier ne pourra pas tenir son engagement de ne pas avoir accrue la dette au cours de son mandat... et comme la promesse de ne pas augmenter les impôts n'a déjà pas été tenue...

Nous dénonçons cette approche électoraliste qui reporte sur les mandats suivants le soin de payer : l'emprunt d'aujourd'hui ce sont les impôts de demain !

Si la gestion de M. Monier est objectivement plus saine que celle de son prédécesseur (qui a laissé une situation catastrophique quand il a été déchu de son mandat par la justice), toutes les leçons du passé n'ont visiblement pas encore été tirées !

Danielle MULLER
Michel BOUCHERY

Monique ROYER
Jean-Paul REYNAUD

Esther GIBAND

Pour plus de détails sur l'action de vos élus de gauche, sur leurs propositions et si vous voulez réagir sur l'actualité Mennecoise, venez visiter notre site Internet (association TRAIT d'UNION) :

<http://www.mennecy-tu.org>

Pour nous contacter : Tél. 06.07.69.62.94

courriel : jean-paul.reynaud4@wanadoo.fr.



J. PRAT

Groupe " Mennecy Avant Tout "

Le bétonnage : NON Un meilleur cadre de vie : OUI



J.-F. PEZAIRE

-M. Monier et M. Bouley se contredisent sur le bétonnage : « Les projets des sites de Champoreux et de Kappa sont officiellement stoppés... » a écrit l'adjoint aux Finances. A notre question concernant les contradictions des derniers tracts sur le bétonnage, M. Monier a répondu que les « projets sont suspendus ». **Stoppés ou suspendus ?**

Les actes doivent être cohérents avec les mots !

Nous, conseillers UMP du groupe Mennecy Avant Tout, avons voté CONTRE la ZAC du Champoreux, CONTRE la ZAC de Kappa et CONTRE le Plan Local d'Urbanisme qui valide tout ce bétonnage. **M. Bouley a toujours voté POUR.** Aujourd'hui, il parle de projets « prématurés », dans une tentative de « sauve qui peut ». Pour qui prend-il les Mennecois ?

-Débat d'Orientations Budgétaires : DOB 2007

Comme chaque année, lors du Conseil, nous avons constaté des lacunes de présentation financière. Les documents n'ont été mis à la disposition des conseillers qu'en début de séance ! Nous avons souligné qu'un DOB ne consiste pas seulement à analyser l'évolution des dépenses et des recettes mais aussi à analyser **les risques financiers.** Nous les avons mis en garde contre les dangers des « effets ciseaux » (les dépenses augmentant plus vite que les recettes). Ne pouvant pas augmenter les impôts (année électorale), ils se sont « contentés » d'emprunter !

-Enquête publique du 25 mars au 25 avril portant sur le document du PLU :

Notez vos suggestions et contre-propositions sur le cahier qui sera mis à votre disposition.

-Problèmes aux Châttries : Nous avons demandé l'intervention du Maire auprès de l'Office des HLM pour remplacer une **chaudière** qui laisse souvent des Mennecois sans chauffage ni eau chaude. Nous avons souligné le mauvais état de certains éclairages.

-Protection des Chemins ruraux : Nous avons demandé la protection des chemins ruraux n°6 et n°3 (près du nouveau complexe sportif). Cela n'a pas été fait. **Les riverains sont appelés à la plus grande vigilance !**

J.PRAT et J-F PEZAIRE, Conseillers municipaux UMP (23/02/07)

Mennecyavanttout@aol.com Tél: 06 86 26 08 46 Notre site: www.Mennecyavanttout.net

Le contenu des lignes rédactionnelles de cette page n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

ASSOCIATION

Renaissance et Culture de Mennecey et environs

L'association Renaissance et Culture de Mennecey et environs, association reconnue d'utilité publique, dispense des cours de français, d'alphabétisation, de remise à niveau en français et en mathématiques.

Les cours sont donnés par des personnes bénévoles à raison d'une heure et demie à deux heures par semaine. Ils sont individuels et gratuits.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie de Mennecey ou téléphoner au 01.64.99.93.10, le soir de préférence.



A.P.E. 91

ACTION - PROTECTION - ENVIRONNEMENT 91

L'ENVIRONNEMENT ! TOUT LE MONDE EN PARLE (beaucoup...)

Ne restez pas sur le quai, prenez le train avec A.P.E. 91

www.assoape91.org



Votre qualité de vie en quelques clics, une réponse rapide et précise à vos questions, la rubrique « **BON A SAVOIR** », l'agenda mensuel...

ACTION PROTECTION ENVIRONNEMENT 91

Association Agréée Intercommunal pour les communes de MENNECEY-ORMOY
35 rue de la Sablière 91540 Mennecey - Tél. 01 69 90 09 29 - E-mail : jackie.jean@wanadoo.fr

ACADEMIE MENNECOISE D'ARTS MARTIAUX



L'ACADEMIE MENNECOISE D'ARTS MARTIAUX reste toujours aussi dynamique. En effet, plus de 400 adhérents participent cette saison aux activités proposées par notre club, à savoir de l'Aikibudo, le Kobudo, la self-défense et le Taïchi pour les plus de 15 ans, du Karaté et du Judo à partir de 6 ans, du Baby-judo à partir de 4 ans.

C'est avec plaisir que nous informons les Menneçois du 2^{ème} challenge de judo, nommé le challenge Gérard Pizzonéro, en hommage au créateur de ce club et au grand judoka qu'était Gérard.

Une 15^{ème} de clubs amis sont invités, regroupant environ 350 judokas, du mini-poussin au vétéran, ils se rencontreront, par catégorie, pour des randoris amicaux tout au long de ces deux journées

Rendez-vous pour les amateurs de judo les samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril 2007 au gymnase du parc en face du dojo et à côté de la piscine.

Si vous souhaitez devenir partenaire de ce challenge, n'hésitez pas à contacter le club.

Une permanence est ouverte au dojo tous les jours de 17h à 19h30 et le mercredi après-midi de 14h à 19h, nous vous y accueillerons avec plaisir, un numéro de téléphone est disponible pendant les heures d'ouverture le 01.64.57.32.49 pour tout renseignement complémentaire.

TOUT SAVOIR SUR L'ASSOCIATION AGAPÊ

Le Bonheur au Bout de ses doigts
www.assoagape.net



SECTION PHILATELIQUE DE MENNECEY

Désormais nous sommes dans un local plus accueillant que le sous-sol de la Mairie Annexe ; nous avons pris de la hauteur en occupant un local au premier étage de l'Orangerie II dans le Parc de Villeroi.

Beaucoup de travail pour ce déménagement et le rangement mais cela permet de faire un peu de ménage. Merci aux adhérents venus prêter main forte. Remettons-nous à l'ouvrage dès maintenant pour une expo prévue Salle Marianne le 9 septembre en centre ville au moment de la braderie.

Amateurs de belles vignettes, de collections en tous genres, de flammes, venez nombreux nous rendre visite lors de nos réunions d'échanges. Vous pouvez également vous transformer en conférencier d'un jour en nous apportant et en nous commentant l'une de vos présentations.

Cette façon de faire nous permettra également de mieux cerner ce que

vous recherchez et pour vous de trouver l'oiseau rare au sein du club.

Si vous avez des timbres qui dorment au grenier, venez, et peut-être que le virus vous gagnera, nous vous aiderons alors à faire une évaluation de votre collection.

Nous avons un excellent service de consultation de timbres à domicile où vous pourrez compléter votre collection à tête reposée. Vous pourrez également vous abonner aux nouveautés lors d'une visite à l'une de nos réunions.

CALENDRIER DES REUNIONS

3, 18 et 31 mars • 21 avril
12 mai • 2, 17 et 30 juin

Ouvertures : le samedi de 14h30 à 17h30 et le dimanche de 10h00 à 12h00

Philatélistes à vos pinces et à bientôt.

LE JEU D'ÉCHECS à l'honneur à MENNECEY

Ce sont 46 joueurs d'échecs franciliens qui se sont donnés rendez-vous dernièrement à MENNECEY pour s'affronter amicalement autour des " 64 cases ". Cette compétition d'échecs dite " à cadence rapide " a vu la victoire du Junior Richard PILE du PARIS CHESS CLUB. Le niveau général de cet open était très relevé. C'est dire tout le mérite qui revient au vainqueur. Les joueurs les plus modestes ont eu, quant à eux, l'occasion de s'aguerrir face à des joueurs d'excellent niveau.

Cette année encore, cette compétition s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et les joueurs n'ont pas été avares de compliments quant à l'organisation mise en place.

Monsieur le maire, présent à la remise des prix, a pu juger du succès grandissant de cette manifestation qui semble pouvoir s'inscrire durablement dans le paysage événementiel et sportif de la commune.

Merci à la ville de Mennecey pour la mise à disposition de locaux pour accueillir dans les meilleures conditions possibles cette manifestation.

Et un énorme merci aux commerçants de MENNECEY et ses environs qui nous ont apporté leur soutien et sans lesquels cet open n'aurait pu se tenir.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !

Le club d'échecs de Mennecey

L'association RENCONTRE vous présente ses activités :

- **Ateliers d'art et d'artisanat :** couture, dessin, peinture, pastel, aquarelle, patchwork, peinture sur bois, sur porcelaine et sur soie, sculpture, tricot, points comptés, canevas, crochet, art floral japonais "Ikebana", encadrement d'art.
- **Sorties à caractère culturel** (en car)
- **Sorties spectacles** (en car)
- **Bourses aux vêtements**

Pour tous renseignements :

1. Une permanence a lieu le mardi de 10h00 à 12h00 (hors vacances scolaires) au rez-de-chaussée de l'Orangerie II (Parc de Villeroi).
2. Appeler M^{me} Michel au 06 15 34 33 27



Pupilles de la Nation Orphelins de guerre et du devoir

L'Association Nationale des Pupilles de la Nation, des Orphelins de Guerre ou du Devoir, délégation de l'Essonne (A.N.P.N.O.G.D. 91), recherche les Pupilles de la Nation afin de les informer de leurs droits et les accompagner dans leurs démarches.

Le décret du 27 juillet 2004 concerne les enfants dont les parents ont été victimes « d'actes de barbarie » au cours de la guerre 39-45. Ceux-ci peuvent dans ce cadre recevoir une indemnisation.

Si dans votre entourage, vous connaissez des Pupilles de la Nation, informez les, car il est probable qu'ils n'ont pas eu connaissance de ce décret et ignorent leurs droits.

Renseignements :

M. Guy OLLIVIER – Président
Tél. : 01.69.06.10.63 ou 06.07.60.03.67

INFOS JEUNES

Maison des Jeunes de Villeroy

NOUVEAU :
Accès Internet et Aide aux devoirs



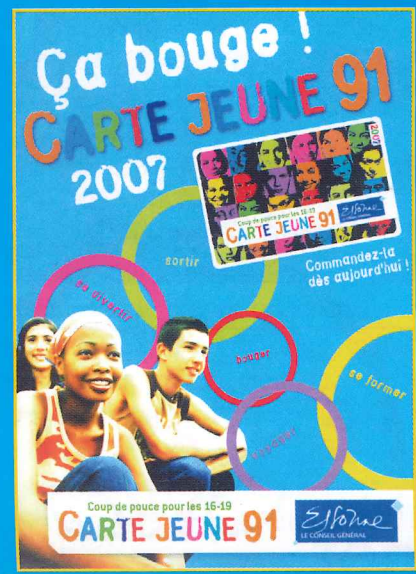
Pour répondre à une demande grandissante, la Maison des Jeunes de Villeroy vient de se doter de **3 nouveaux ordinateurs**. L'équilibre est donc rétabli avec la Maison des jeunes de la Jeannotte. Proche du collège de Mennecy, la Maison de Villeroy accueille de plus en plus de jeunes de 11 à 17 ans. Située à côté du chalet des scouts, **elle est ouverte de 11h30 à 17h30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi (hors vacances scolaires)**. Nul doute qu'avec ces **5 accès Internet gratuit**, le public viendra plus nombreux. D'ailleurs, les animateurs ont déjà prévu, pour répondre à l'affluence, un partage du temps d'utilisation des ordinateurs. Des jeux en réseau sont disponibles. Moins ludique mais tout aussi utile, la Maison des jeunes de Villeroy propose **une aide aux devoirs**.

Pour en bénéficier, renseignez-vous au 01.69.23.40.44.

La Formation continue
au Parc des expositions

Le Salon de la Formation Continue se déroulera au Parc des Expositions (hall 8) à Paris **du 22 au 24 mars 2007 de 10h à 18h**. Il réunira en un même lieu les professionnels de l'orientation, de la formation et de l'emploi. Il s'adresse aux salariés, aux demandeurs d'emploi, aux jeunes diplômés ou aux jeunes souhaitant se réorienter.

Carte Jeune 91



Si vous avez entre 16 et 19 ans et que vous habitez en Essonne, profitez de la carte Jeune 91 proposée par le Conseil général. **Pour une participation de 10 €, vous bénéficiez d'un chéquier de 150 €** à utiliser quand vous voulez, où vous voulez et comme vous le voulez auprès de 400 prestataires en Essonne et en France. Des bons de commande sont disponibles en Mairie, sur www.cartejeune91.fr et pour plus de renseignements, appelez gratuitement le 0 800 16 19 91.

Journées Portes Ouvertes
du Pôle artistique
du lycée de Sèvres

Le lycée de Sèvres organise ses Journées Portes Ouvertes **le vendredi 16 mars de 14h à 17h et le samedi 17 mars 2007 de 10h à 17h**. Vous pourrez y découvrir les différentes formations proposées :

En Arts Appliqués :

- Brevet de technicien en Arts Appliqués (options Céramique et Tapisserie)
- Bac STI Arts Appliqués
- Mise à niveau Arts Plastiques
- BTS Communication Visuelle, option « graphisme, édition, publicité »

En Arts Plastiques :

- Enseignements de spécialité pour le Bac littéraire ou facultatif pour tout Bac général et technologique.

Lycée de Sèvres :
21 rue du Dr Ledermann
92310 Sèvres
Tél. : 01.46.26.60.10

Comédie
Musicale
2007

Vous avez été enchanté par les comédies musicales de 2004, 2005 et 2006, alors ne manquez pas la nouvelle programmation 2007 : « Le rêve d'Emilie », les 11, 12 et 13 mai prochains.

Ouverture des réservations le 17 avril au 01.69.90.04.92.
(Horaires d'ouverture : mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h, mercredi de 15h à 18h et samedi de 10h à 12h)

TARIFS :

Adultes : 5 €
Enfants : 2,50 €
(jusqu'à 12 ans)

La salle d'armes de
MENNECY communique :

L'escrime menneçoise fait briller ses lames et la réputation de la Ville et de son Club. Depuis 10 ans, le maître d'armes **Nicolas Henriot** et son équipe proposent le talent de ses tireurs sur les pistes du plus « capé » des sports français. Une tradition de résultats s'est ainsi établie, qui contribue à faire rêver les plus jeunes et aiguise l'appétit des podiums.



Louis COLLINET et **Romain MAGNET** respectivement en poussins et en pupilles sont 1^{ers} au classement départemental.

Par équipes, les benjamins montent sur 2 podiums régionaux : **Arthur BOULENGER** associé à **Névil GAGNEPAIN** sont finalistes au challenge Caillebotte de Yerres. **Nicolas FERRET**, **Thibaut DESNOYERS** et **Névil GAGNEPAIN** sont 3^{èmes} au Challenge du Pecq.

Ça swingue à
l'école élémentaire
de la Verville !

Pour aider au financement d'une classe de découvertes, **Freddie Miller**, père d'élève, a organisé un concert de blues-rock avec son groupe « Shake your hips ». Parents et enseignants se sont mobilisés pour que la soirée soit un succès. Mardi 6 février, le groupe a enflammé la salle ! Le public, venu en nombre au Théâtre Jean-Jacques Robert, a chanté, applaudi, dansé !

Mission accomplie ! La soirée a été une réussite sur le plan financier et surtout, un grand moment de musique et de plaisir pour tous les spectateurs. **Bravo à « Shake your hips », ce groupe si talentueux !**

C'est dans les catégories les plus confirmées que les résultats sont les plus prometteurs :

Chez les minimes, **Josquin BUVAT** est le 1^{er} fleurettiste Français et 1^{er} de la Ligue de Versailles. **Maïdie LE NARVOR**, 1^{ère} au classement de la ligue de Versailles, vient de décrocher le bronze au **Challenge International du C.E.P à Paris !**

Nous sommes très fiers de la sélection de **Roman DJITLI** pour les 2 coupes du monde de Koblenz et de Cannstadt (Stuttgart). **Victoria BAILEY** qu'on ne présente plus depuis ses 2 participations aux championnats du monde, termine 3^{ème} de la coupe du monde de Jesi en Italie ! Bravo Vikie !

Le Comité Départemental d'Escrime de l'Essonne a confié à **MENNECY PARADES ET RIPOSTES**, l'organisation d'une compétition regroupant plus de 200 tireurs qui s'est déroulée dans un bel esprit sportif et de convivialité. Un grand merci à la municipalité et à tous les bénévoles qui permettent ces réussites !

PROGRAMME DU 17 MARS AU 12 MAI 2007
MAISON DES JEUNES DE LA JEANNOTTE

JOUR	DATE	ACTIVITÉ	PRIX
Samedi	17 mars	Volley Ball	gratuit
Mercredi	21 mars	Fresque Murale : Thème Espace	gratuit
Samedi	24 mars	Théâtre	*
Mercredi	28 mars	Vol en Montgolfière	*
Vacances de Pâques du mardi 10 au vendredi 20 avril			
Mardi	10 avril	Masque en plâtre	gratuit
Mercredi	11 avril	Déco + Atelier cuisine	gratuit
Jeudi	12 avril	Peinture sur masque	gratuit
Vendredi	13 avril	Repas + Chasse à l'œuf	gratuit
Lundi	16 avril	Visite du stade de France	*
Mardi	17 avril	Jeux de cross au gymnase	gratuit
Mercredi	18 avril	Football : tournoi inter quartier	gratuit
Jeudi	19 avril	Cité des Sciences : Sommes-nous seuls ?	*
Vendredi	20 avril	Repas + Cosmic Laser	*
Samedi	28 avril	Parcours accrobranche	*
Mercredi	2 mai	Hit Machine	*
Samedi	12 mai	Aquaboulevard	*

* Horaires et tarifs à voir sur place, lors de l'inscription aux activités.

Logo for JUDO 2ème Challenge Gérard Pizzonero. It features a judo throw and the text 'ACADÉMIE MENNECOISE D'ARTS MARTIAUX', 'DOJO GÉRARD PIZZONERO', 'GYMNASSE DE LA PISCINE', 'PARC DES SPORTS DE VILLEROY', '91540 MENNECY', 'TEL : 01.69.57.3249', 'E-MAIL : MENNECYDOJO@FREE.FR'.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Parc de Villeroy - Espace culturel Jean-Jacques Robert
Les Tréteaux de la Renarde

*Signé
Prévert*

Spectacle - Cabaret

Tout public
à partir de
7 ans

**Dimanche 18 Mars 2007
17h**

Salle Marianne

Entrée gratuite - Inscriptions à la bibliothèque

Ne manquez pas cet hommage enthousiaste à **Prévert** mis en scène par Marie-Noëlle Médana avec les Tréteaux de la Renarde et **proposé par la Bibliothèque municipale** :

Dimanche 18 mars à 17h, Salle Marianne (7, rue de l'Arcade)
Entrée gratuite - Inscriptions au 01.64.99.91.27

Signé Prévert

Oh je voudrais tant que tu te souviennes... La suite, vous la connaissez.
Qui n'a pas fredonné ces feuilles mortes un jour dans sa vie ?

Prévert le poète, Prévert le parolier qui a bercé notre enfance.

Prévert qui a chanté Paris, ses rues, ses marchés, les enfants, les chats et les chiens, les amoureux à Paris, les amoureux de Paris.

Jacques Prévert est né à Neuilly avec le siècle (1900). Familier du groupe surréaliste entre 1925 et 1930, il publie certains de ses poèmes dans des revues. Beaucoup d'ailleurs mis en musique, devinrent des chansons populaires.

Tournoi annuel du club de bridge

Le 11 février s'est déroulé le **Challenge JC Pourcelot**, compétition régionale de bridge organisée par le Club de bridge de Mennecy en partenariat avec le club **Inner Wheel** d'Evry Corbeil. Les bénéfices de la manifestation seront reversés à l'association « **Construire** » au profit des enfants des rues et à « **Mennecy Echange Boni** » pour aider à la scolarisation des enfants du village de Boni au Mali. Ce tournoi très attendu a remporté un vif succès avec 150 participants. Monsieur Monier, maire de Mennecy, nous a fait le plaisir de remettre les coupes aux gagnants. **Le tournoi des 1^{ère} et 2^{ème} séries** (les



mieux placés au plan national) a vu la victoire de l'équipe Vaslin J. et Malca D. avec 69,56 % suivie des paires Willoquet-Zucker et Colombaro-Danic. La première paire de Mennecy Bac-Desbiey s'est classée 5^{ème} sur 37.

Le tournoi 3^{ème} et 4^{ème} séries a été remporté par la paire composée de Mme Chouillou et de M. Allen, Odile et Philippe Lepoutre de Mennecy terminaient second. Après la remise des lots à tous les participants, les commentaires sont allés bon train autour d'un buffet bien garni.

Le club remercie les sponsors et les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ce tournoi.

Talon Rouge fait son show

La Compagnie « **Talon Rouge** » s'installe à Mennecy le temps d'une soirée pour vous transporter dans l'univers de la danse. De la Salsa à la samba, du cancan aux claquettes, de Carmen à Mylène Farmer... vous assisterez à un véritable Show Music-hall !



Samedi 24 mars 2007 à 20h30
Espace Culturel Jean-Jacques Robert

TARIFS :
Catégorie 1 : 28 €
Catégorie 2 : 23 €

« La Biscotte » au menu



L'Espace Culturel vous propose prochainement une comédie pleine de vie « **La Biscotte** ». Vous découvrirez un duo-duel de choc animé par des dialogues toniques, beaucoup d'humour et de bonne humeur.

Vendredi 16 mars 2007 à 20h30

Espace Culturel Jean-Jacques ROBERT

TARIFS :
Catégorie 1 : 25 €
Catégorie 2 : 20 €

BIBLIOTHEQUE "Madeleine de l'Aubespine"

La bibliothèque s'est installée au Parc de Villeroy. Nous vous rappelons les horaires d'ouverture et tarifs.

Horaires d'ouverture hors vacances scolaires :

Lundi de 15h00 à 18h00
Mercredi de 9h00 à 18h00
Jeudi de 15h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 12h00

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires :

Lundi de 15h00 à 18h00
Mercredi de 9h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 12h00

Horaires d'ouverture durant les vacances d'été (juillet-août) :

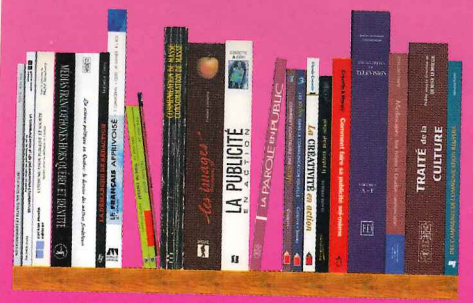
Mercredi de 9h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 12h00

TARIFS :

Inscription individuelle : 7,57 €
Inscription familiale : 15,05 €
Extérieurs : + 4,31 €

Téléphone : 01.64.99.91.27

E-mail : bibliotheque@mennecy.fr



BON A SAVOIR

LES EXPOS DE L'ESPACE CULTUREL

Salle de la Cheminée
(Orangerie II - Parc de Villeroy)



Samedi 10 et Dimanche 11 mars de 14h30 à 18h (entrée libre)
Valérie GAUGEAC



Samedi 17 et Dimanche 18 mars de 14h30 à 18h (entrée libre)
Daniel GIROUX



Samedi 24 et Dimanche 25 mars de 14h30 à 18h (entrée libre)
Anne-Catherine CANON

Coup de cœur de la Bibliothèque

Adulte :

"Ouest"

François VALLEJO

Editions Viviane Hamy, 2006.
Prix Goncourt des lycéens 2006.



Le baron de l'Aubépine est un personnage très fantasque. Révolutionnaire à ses heures, il entretient des relations étranges avec son garde-chasse, Lambert. Celui-ci se méfie du maître mais c'est bien lui qui le fait vivre ! Ce roman haut en couleur, restitué avec beaucoup de force l'histoire de ces deux hommes qui s'affrontent et se défient au quotidien.

Jeunesse :

A partir de 6-7 ans

"Une si jolie rencontre"

Album de Martine LAFFON et Fabienne BURKEL

Editions Seuil Jeunesse.



Deux petites filles découvrent par hasard des lettres cachées par leur grand-mère... Martine Laffon nous offre une histoire d'amour belle et subtile. Les illustrations de Fabienne Burkelt qui restituent l'atmosphère du début du XX^e siècle racontent avec force cet amour de jeunesse brisé par la guerre et que la grand-mère n'a jamais oublié.

VILLE DE MENNECY
Artistes de notre région

45^{ème} Salon
Peintures & Sculptures

Salle socio-culturelle
Parc de Villeroy
Mennecy - 91

du 17 au 25 mars 2007

Invités d'honneur
Jean-Claude HIOLLE
Peintre
Jean-Jacques LAMENTHE
Sculpteur

Vernissage : Samedi 17 mars à 18 heures

Ouvert tous les jours de 15h à 18h
Samedi et dimanche de 14h à 19h

Agenda Loisirs

Cinéma « Atmosphère »

Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92

Mercredi 14 mars	MOLIÈRE	14h30
Jeudi 15 mars		20h30
Dimanche 18 mars		16h00
Lundi 19 mars		20h30
Mardi 20 mars		20h30
Jeudi 22 mars	LITTLE MISS SUNSHINE V.O. (anglais)	20h30
Mercredi 28 mars		14h30
Vendredi 30 mars	LA MÔME	20h30
Dimanche 1 ^{er} avril		16h00
Lundi 02 avril		20h30
Mardi 03 avril		20h30
Jeudi 29 mars	LA VIE DES AUTRES V.O. (allemand)	20h30

Principaux événements culturels

Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92

Vendredi 16 mars	"La Biscotte" Théâtre	20h30
Samedi 24 mars	"Talon rouge" Cabaret	20h30

Bibliothèque

Pour tous renseignements, contacter la Bibliothèque au 01.64.99.91.27

Mercredi 14 mars	LE TEMPS DES HISTOIRES A partir de 3 ans	10h00 Bibliothèque - Parc de Villeroy
Dimanche 18 mars	SPECTACLE "SIGNÉ PREVERT" Poésie et chansons - Tout public - A partir de 7 ans	17h00 Salle Marianne
Mercredi 04 avril	LE TEMPS DES HISTOIRES Avec conteuse - Thème : "Le Printemps"	10h00 Bibliothèque - Parc de Villeroy
Mercredi 05 avril	LE CLUB DES LECTEURS	à partir de 9h30 Bibliothèque

Manifestations festives

Pour tous renseignements, contacter le service communication au 01.64.57.17.80

Samedi 17 mars	Pôle Loisirs Découvertes : "Musée Jacquemart André et Opéra Garnier"	10h00 Bibliothèque - Parc de Villeroy
----------------	---	--

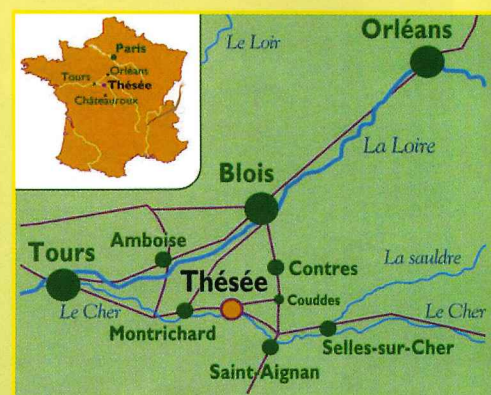
Partez à la découverte de la Vallée du Cher

Le 2 juin prochain, vous pourrez découvrir les charmes de la Vallée du Cher au cœur des châteaux de la Loire et du vignoble de Touraine.



Au départ de Saint-Aignan, à bord du bateau promenade le "Tasciaca", une promenade commentée en direct par le capitaine vous permettra, tout d'abord, d'évoluer au milieu du Lac des Trois Provinces en vue du bassin et de l'écluse d'accès au canal du Duc de Berry. Saint-Aignan-sur-Cher est érigée à flanc de coteaux sur les bords du Cher. Possédant une situation très enviable, au carrefour des Trois Provinces Touraine-Orléanais-Berry, cette charmante cité médiévale a su se développer en respectant le site et en conservant un ensemble de bâtisses et monuments anciens. Vous pourrez admirer le magnifique panorama de la collégiale et du château de Saint-Aignan. Cette ancienne forteresse du IX^e siècle, dont seule la Tour Hagard en reste témoin, créa de nombreux affrontements avant que Foulques Nerra s'en empare en 1037. Située sur un éperon isolé, cette forteresse servait à surveiller les axes de communication.

Nous poursuivrons notre balade par un déjeuner dans un restaurant de la Vallée du Cher pour déguster des spécialités de la région.



Un guide nous conduira ensuite dans un site troglodytique restauré. Sur trois niveaux, vous visiterez un petit musée de vigneron, un chantier d'extraction de tuffeau et surtout une magnanerie où l'on élevait autrefois les vers à soie. Vous observerez les larves de bombyx à l'œuvre.



Nous terminerons cette journée par la visite audioguidée du château de Valençay. Superbe château meublé, fleuron de la Renaissance, ce château fût aussi la demeure prestigieuse de Talleyrand.

Départ de Mennecy à 7h15 et retour vers 20h30

Tarif : 59 € (Déjeuner et boissons inclus)

Renseignements et réservations au 01.64.57.17.80

Ouverture des réservations le lundi 19 mars 2007

DES NAVETTES GRATUITES TRÈS POPULAIRES



Le transport gratuit proposé aux personnes âgées de Mennecy connaît toujours autant de succès. Petit bilan de l'année 2006 :

- Personnes transportées au Centre Commercial d'Ormoy en 2006 : 532, soit 0.94 % d'augmentation par rapport à 2005.

- Personnes transportées au Centre Commercial de Villabé en 2006 : 315, soit 14.54 % d'augmentation.

- Personnes transportées le vendredi sur la commune de Mennecy (consultation médecins, coiffeurs, dentistes, kiné, documents état-civil...) : 202, soit 108.24 % d'augmentation.

Actuellement, une trentaine de personnes différentes utilisent régulièrement la navette, au moins 1 fois par semaine.

Si vous souhaitez profiter de ces navettes gratuites, contactez le service Transports au 01.69.90.87.61

CONCERTATION SCHÉMA DIRECTEUR RER D



Le Syndicat des Transports d'Ile de France envisage d'apporter certaines modifications concernant la ligne D du RER. A ce titre, une concertation régionale a été lancée et des réunions publiques sont organisées par secteur :

Pour le secteur de Mennecy, la réunion publique est prévue le lundi 5 mars à 19h00 à la Mairie d'EVRY.

Des plaquettes d'informations sont également disponibles à l'accueil de la mairie centrale, à la gare de Mennecy et au siège de la CCVE à Ballancourt.

Don du Sang



L'Etablissement Français du Sang (E.F.S.) organise sa prochaine collecte de sang à la salle Marianne (7, rue de l'Arcade) le :

Mercredi 28 Mars 2007 de 15h à 20h

Accueil des nouveaux habitants de Mennecy

Vous venez de vous installer à Mennecy ou vous y emménagez prochainement, alors remplissez sans attendre le coupon ci-dessous afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants qui se déroulera le 13 octobre prochain. Le Maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

M^{me}, M^{lle} :

M. :

Adresse :

Arrivée le :

Bulletin à renvoyer à Monsieur le Maire, service Communication, Hôtel de Ville, Place de la Mairie, 91540 MENNECY.